

Programme de Formation



AFGSU 2 **Formation aux gestes et** **soins d'urgence** **Personnel soignant**

- **L'arrêté du 1^{er} juillet 2019** relatif à l'ouverture de la formation aux gestes et soins d'urgence aux personnes titulaires ou en cours de formation, du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique, d'accompagnant éducatif et social mentionné à l'article D. 451-88 du code de l'action sociale et des familles, du diplôme d'assistants de régulation médicale, aux assistants médicaux, aux préleveurs sanguins en vue d'examens de biologie médicale et aux auxiliaires ambulanciers.
- **L'Arrêté du 30 décembre 2014** relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgences (AFGSU) qui abroge l'arrêté du 3 mars 2006.
- **L'Arrêté du 24 avril 2012** relatif à la Commission nationale des formations aux soins d'urgence en situation sanitaire normale et exceptionnelle et au fonctionnement des centres d'enseignement des soins d'urgence (CESU)
- **La circulaire du 22 juillet 2010** qui encourage des établissements à former les professionnels de santé inscrits dans la 4^{ème} partie du code de la santé publique (infirmiers, sages-femmes...)
- **L'Arrêté du 20 avril 2007** relatif à la formation aux gestes et soins d'urgence au cours des études médicales, déontologiques et pharmaceutiques précise que les enseignements prévus doivent permettre aux étudiants d'acquérir l'AFGSU 2.

L'arrêté relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgences de niveau 2 précise la durée de la formation, 3 jours (soit 21 heures) et son organisation en trois modules distincts :

- Module 1 : Urgences vitales (10 heures)
- Module 2 : Urgences potentielles (7 heures)
- Module 3 : Risques collectifs (4 heures)

Art. 1 : « L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 est destinée aux **professionnels de santé inscrits dans la quatrième partie du code de la santé publique et aux étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ses professions de santé [...]** également ouverte aux personnes titulaires du diplôme **d'Etat d'aide médico-psychologique...** »

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

« L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 a pour objet l'acquisition de connaissances permettant l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe, dans l'attente de l'arrivée de l'équipe médicale... » (Arrêté du 30 décembre 2014 - Art. 5)

- Identifier, alerter et protéger lors d'une urgence vitale
- Intervenir dans une situation d'inconscience, d'obstruction des voies aériennes et d'hémorragie
- Intervenir lors d'un arrêt cardiaque chez une victime
- Intervenir efficacement dans toute situation d'urgence vitale
- Connaître les caractéristiques des différentes situations d'urgence potentielle
- Intervenir efficacement dans toute situation d'urgence potentielle
- Connaître et intervenir au sein d'un dispositif lié aux risques collectifs
- Intervenir au sein d'un dispositif lié aux risques collectifs
- Inscrire son intervention dans le cadre d'un dispositif d'actualité
- Identifier les pratiques et problématiques actuelles
- Mettre à jour les compétences liées aux urgences vitales

AGREMENT

- Les formations dispensées sont agréées par le CESU
- Les formations sont effectuées par des infirmiers D.E. ou Médecins Urgentistes validés CESU FORMASANTE étant un organisme agréé, la formation **peut être financée par la formation professionnelle.**
- Les formateurs ont la double compétence **tant par leur pratique que dans la théorie** et l'enseignement de la gestion de situations d'urgence (Médecins Urgentistes, Anesthésistes, Réanimateurs, Médecins Transporteurs de SMUR, Infirmiers Anesthésistes, Infirmiers de SMUR, Infirmiers d'urgence)

CONVENTION DE PARTENARIAT CESU

Forma Santé a conventionné un partenariat avec le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence des Yvelines représenté par le Docteur Yves LAMBERT et avec le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence du Loiret représenté par le Docteur Olivier MAITRE.

Ce partenariat engage **Forma santé** à respecter le référentiel de formation aux gestes et soins d'urgences AFGSU de niveau 1 + 2, en ce qui concerne le contenu et la durée des formations.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Tour de table, Exposé, Découverte, Apprentissage
- Etude de cas concrets
- Mises en situation pratique, exercices pratiques sur un mannequin
- Support vidéo et photos
- Evaluation continue des participants à l'apprentissage des gestes et techniques
- Evaluation du participant à l'aide d'une fiche de suivi individuelle
- Bilan à l'issue de chaque session des acquis

Cette formation prend appui sur de nombreux exercices pratiques et mises en situation, s'inscrivant aussi bien **dans le contexte de l'établissement** (et du matériel de mobilité) qu'à **l'extérieur**.

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Un **dossier de formation** est remis au stagiaire. Il comprend : la reprise des objectifs, points théoriques et législatifs essentiels abordés, des supports permettant la prise de notes dans le cadre de brainstorming ou exercices proposés.

1. LES URGENCES VITALES - PREMIÈRE DEMI-JOURNÉE (3H)

- **Alerter et protéger**
 - Identifier un danger immédiat dans son environnement (...)
 - Mettre en œuvre une protection adaptée
- **Prendre conseil**
 - Prendre contact : médecin, SAMU, numéro interne...
 - Transmission d'information (règles déontologiques)
 - Suivre les conseils
- **Inconscience**
 - Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée (y compris les cas particuliers)
- **Obstruction des voies aériennes**
 - Identifier une obstruction aigue des voies aériennes
 - Réaliser les gestes adéquats (y compris les cas particuliers)
- **Mise en situation**
 - Prise en charge d'une situation d'urgence sur les thèmes abordés en séance en utilisant un comportement adapté

2. LES URGENCES VITALES - DEUXIÈME DEMI-JOURNÉE (4H)

- **Hémorragies**
 - Arrêter une hémorragie externe et se protéger du risque infectieux
 - Identifier une hémorragie extériorisée
- **Mise en situation**
 - Prise en charge d'une situation d'urgence sur les thèmes abordés en séance en utilisant un comportement adapté
- **Réanimation cardio-pulmonaire dans le cadre professionnel AVEC le matériel d'urgence hospitalier (chariot, défibrillateur, ballon DEA...)**
 - Identifier un arrêt cardiaque d'un adulte et réaliser une réanimation cardio pulmonaire (RCP) de base avec matériel (DEA) dans le cadre professionnel (compressions thoraciques)
 - Identifier un arrêt cardiaque d'un nourrisson ou d'un enfant et réaliser une réanimation cardio pulmonaire (RCP) de base avec matériel (DEA avec électrodes adaptées) dans le cadre professionnel
- **Réanimation cardio-pulmonaire dans le cadre privé** : apports théoriques court sur les variables
- **Mises en situation** :
 - Prise en charge d'une situation d'urgence sur les thèmes abordés en séance en utilisant un comportement adapté

3. LES URGENCES VITALES - TROISIÈME DEMI-JOURNÉE (3H)

- **Matériel d'urgence**
 - Mise en œuvre d'appareils (non invasif) de surveillance des paramètres vitaux
 - Maintenance et matériovigilance des matériels d'urgence
- **Mise en situation de synthèse et évaluation sommative**
 - Prendre en charge une situation d'urgence sur les thèmes abordés la veille en adoptant un comportement adapté pour ces 3 situations :
 - Identifier un arrêt cardiaque d'un nourrisson ou d'un enfant et réaliser une réanimation cardio pulmonaire (RCP) avec le matériel dans le cadre professionnel (procédures...)
 - Identifier une inconscience et intervenir (Observation, analyse, action, alerte...)
 - Identifier une hémorragie et intervenir (Observation, analyse, action, alerte...)

4. LES URGENCES POTENTIELLES - QUATRIÈME DEMI-JOURNÉE (4H)

- **Les malaises**
 - Identifier des signes physiques et fonctionnels pouvant précéder une détresse vitale
 - Installer dans la position d'attente adaptée
- **Les traumatismes**
 - Identifier les signes de gravité d'un traumatisme cutané (brûlure, plaie grave) et effectuer les gestes adéquats
 - Identifier les signes de gravité d'un traumatisme osseux et effectuer les gestes adéquats et utiliser le matériel d'immobilisation adapté :
 - Poser une attèle de membre
 - Retirer un casque intégral chez un motard en détresse vitale
 - Poser un collier cervical pour une suspicion de traumatisme du rachis
- **Prendre conseil (rappel)**
 - Prendre contact : médecin, SAMU, numéro interne...
 - Transmission d'information (règles déontologiques)
 - Suivre les conseils
- **Participer à un relevage et à un brancardage en équipe**
- **Mise en situation** : Prise en charge d'une situation d'urgence sur les thèmes abordés de la journée en utilisant un comportement adapté

5. LES URGENCES POTENTIELLES - CINQUIÈME DEMI-JOURNÉE (3H)

- **L'accouchement inopiné**
 - Identifier l'imminence d'un accouchement, préparer la mère et l'accueil de l'enfant
- **Le risque infectieux :**
 - Identification des risques et les règles de protection (...)
- **Mise en situation :** Prise en charge d'une situation d'urgence sur les thèmes abordés de la journée en utilisant un comportement adapté
- **Synthèse** de l'apport de connaissance de la journée

6. LES RISQUES COLLECTIFS - SIXIÈME DEMI-JOURNÉE (4H)

- **Les plans sanitaires et de secours**
 - Identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection adaptée (y compris en cas d'alerte des populations ou de situations d'exception au sein de l'établissement)
 - Enoncer les principes généraux des plans sanitaires (canicule, grand froid...)
 - Les dispositifs : ORSAN, ORSEC (articulation avec ORSAN), le plan blanc élargi et le plan bleu (établissements médicaux sociaux)
- **Mise en situation :** Selon la profession exercée, travail en sous-groupe (faire des groupes par secteur – santé/médico-social – mais avec des professionnels polyvalents dans leurs fonctions) sur :
 - Quel rôle chacun des professionnels du groupe peut jouer dans la mise en œuvre du dispositif d'organisation ORSAN ?
 - Comment chacun des professionnels du groupe peut s'intégrer dans la mise en œuvre d'un plan de secours (sélection selon les groupes)
- **Le risque NRBC**
 - Définir chacun des risques NRBC
 - Dédire les principes de protection face à chacun des risques prédéfinis (par exemple, en cas de risque biologique appliquer les principes de protection, d'hygiène générale et restreindre les gestes de convivialité)
 - Identifier son rôle et s'intégrer dans la chaîne de soins en situation d'exception de type NRBC
- **Mise en situation :**
 - Procédures d'habillage déshabillage : se protéger du risque par une tenue adaptée : identifier les procédures habillage déshabillage
- **Synthèse et évaluation de la formation**

DUREE : 3 jours (soit 21 heures)

EVALUATION ET ATTESTATION

EVALUATION DES ACQUIS STAGIAIRES :

Cette action de formation sera certifiée par l'attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence niveau 2 sous réserve que le stagiaire soit présent à L'INTEGRALITE de la formation et qu'il participe aux différents exercices de la formation sous contrôle de l'intervenant.

Cependant, « les contenus et les durées des modules peuvent être adaptés en fonction des connaissances déjà acquises dans le cadre de l'exercice de la profession et/ou du développement professionnel continu. » (Arrêté du 30 décembre 2014 - Art. 5)

ATTESTATION :

Délivrée à chaque fin de formation par le responsable du CESU. Elle est valable 4 ans. « La prorogation de cette attestation pour une durée équivalente est subordonnée au suivi d'une formation d'une journée... » (Arrêté 30 décembre 2014 - Art. 6)

L'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence, sous réserve de répondre au critère de validation, est adressé par courrier aux participants dans un délai de 8 semaines après la formation.

EVALUATION QUALITE :

L'évaluation de la formation se fait au terme de la formation en deux temps :

- A l'aide d'une grille "Fiche de Suivi Qualité" spécifique à **FORMA SANTÉ** remise aux stagiaires
- Par "tour de table" si possible, en présence d'un représentant de l'établissement

L'évaluation mesure l'indice de satisfaction des stagiaires et porte sur :

- L'atteinte des objectifs
- La pertinence de la méthode, des contenus
- L'animation

FORMA SANTÉ remet à chaque stagiaire, à l'issue de la formation :

- Les supports d'intervention